



Probleme dans un hospital psychiatrique

Par **bombastik49**, le **28/01/2009** à **15:44**

En 2007 j'ai été hospitaliser en Hospital psychiatrique suite a une bouffée délirante aigue lors de cette hospitalisation j'ai frappé trois infirmiers qui ont porté plainte.J'ai donc été convoqué a la gendarmerie, le pb c que je me souvient de rien des faits juste quelques passages. Ils me reprochent des menaces de morts envers les infirmiers "si vous m'approchez je vous tue tous".Trois infirmiers ont porté plainte dont un a eu une incapacité de travail de 1 mois, l'autre une incapacité de travail de 8 jours.

Quelles sont mes risques pénales sachant que suis toujours sur traitement psychique je consulte un psychiatre tous les mois?

Est il préférable de prendre un avocat?

Merci de votre réponse